

Le trois octobre mil huit cent quatre par moi prêtre  
D'André Souffigné a été baptisé André ne d'hoir du légitime mariage  
garant d'Antoine Garant et d'Elizabeth Duchant ses père et mère  
Cultivateurs en cette paroisse. le parrain a été André Jauyon  
et la marraine Josephine Daout, lesquels ainsi que le père  
ont déclaré ne savoir signer des requies après lecture faite

Dequie pte

Le six octobre mil huit cent quatre par moi prêtre Souffigné  
S. de Pilon a été inhumé le corps d'un garçon ondoyé décédé d'hoir  
d'après la naissance fil. d'Ambrrose Pilon et de  
marie Jeanne Malbaucet ses père et mère Cultivateurs en  
cette paroisse, ont été présents Joachim Dubrui et Charles  
Lafleur qui ont signé après lecture faite J. M. Dubrui  
Charles Lafleur

Dequie pte

Le sept octobre mil huit cent quatre par moi prêtre Souffigné  
O. de Marie a été baptisé Marie née de ce jour du légitime mariage  
de Pierre Gauthier et de Marie Josephine Lalonde ses père  
et mère Cultivateurs en cette paroisse le parrain a été Antoine  
Gaudet et la marraine Marie Rose Compant femme de  
Thomas Ledue, lesquels, ainsi que le père de l'enfant, ont  
déclaré ne savoir signer de la requies après lecture faite

Dequie pte

Le neuf octobre mil huit cent quatre par moi prêtre Souffigné  
S. de Hippolyte Pilon a été inhumé le corps d'Hippolyte décédé d'hoir âgé  
de huit ans fille de Jacques Amable Pilon et de Marie,  
Néne Sauray Cultivateurs en cette paroisse, ont été présents  
Jean Baptiste Sauray et Jean Baptiste Dubrui qui ont  
déclaré ne savoir signer des requies après lecture faite

Dequie pte

Le dix octobre mil huit cent quatre par moi prêtre Souffigné  
S. de Ranga a été inhumé le corps d'un garçon ondoyé ne d'avant hier et décédé  
le même jour fil. de Olyvide Ranga et de Séronique Robillard  
ses père et mère fermier Cultivateurs en cette paroisse, ont été  
présents Joachim Dubrui et Charles Lafleur qui ont signé après  
lecture faite J. M. Dubrui Charles Lafleur

Dequie pte

Le dix octobre mil huit cent quatre par moi prêtre Souffigné a  
S. de Josephine Daout a été inhumé le corps de Josephine Daout, noyée d'avant hier et  
l'enquête faite par le Capitaine de milice et plusieurs autres et  
approuvée par l'honorable Charles Delabrière qui a permis  
d'en faire l'enterrement âgée de vingtneuf ans, femme de Jean  
Louisville Cultivateur en cette paroisse, ont été présents Joachim  
Dubrui et Pierre Poirier, le premier a signé, le second a déclaré

1804 deux feuillets 9e feuillet

ne le savoir de ce requies après lecture faite  
J. M. Dubrui

Dequie pte

Le quatorze octobre mil huit cent quatre par moi prêtre  
S. de Séronique Robillard a été inhumé le corps de Séronique Robillard  
femme de Olyvide Ranga fermier Cultivateur en cette paroisse,  
décédée d'hoir âgée de dix ans et demi, munie des Sacramens  
del'eglise, ont été présents Jean Baptiste Ranga et Joachim  
Doux qui ont déclaré ne savoir signer des requies après  
lecture faite

Dequie pte

Le quinze octobre mil huit cent quatre par moi prêtre Souffigné après  
la publication de trois bans de mariage entre Jérôme Charbonau  
résident en la paroisse St. Joseph de Soudange fil. Major de  
Jérôme Charbonau et de défunte Marie Charlotte Martel sa  
M. de Jérôme Charbonau et de Marie  
Élizabeth Monette fille mineure de feu Pierre Monette et  
de Marguerite Amable Perillou ses père et mère, anciens  
Cultivateurs en cette paroisse, la mère consentant aussi au  
dit mariage d'autre part, ne s'étant trouvé aucun  
empêchement au mariage des dits parties, leur avons donné  
l'absolution, nuptiale après avoir reçu leur consentement  
mutuel en présence de Jean Charbonau père de l'époux, de Jean  
Martel son oncle maternel, d'Antoine Charbon, de Jacques Affair  
et de Paul Périgot, ainsi, de la mère morte tenant lieu de père  
à l'épouse, d'Amable Perillou son oncle maternel, de Jean Baptiste  
Desfort, de Marguerite Monette, des quels le seul Claude Monie  
a signé, les autres ont déclaré ne le savoir des requies après  
lecture faite

Dequie pte

Claude Monie

Le quinze octobre mil huit cent quatre par moi prêtre Souffigné  
après la publication de trois bans de mariage entre Pierre  
Duchant fil. Major de Pierre Duchant et de défunte Angelique  
Daout ses père et mère Cultivateurs en la paroisse St. Joseph  
de Soudange, le père consentant à ce mariage, d'une part, et  
Catherine Brehange Dufort fille mineure de Jean Baptiste  
Dufort et de Marie Magdaline Hattier ses père et mère  
Cultivateurs en cette paroisse et consentant aussi au dit  
M. de Pierre Duchant et de Catherine  
Brehange Dufort mariage d'autre part, ne s'étant trouvé aucun empêchement  
au mariage des dits parties, leur avons donné l'absolution  
nuptiale après avoir reçu leur consentement mutuel en  
présence d'Antoine Sauray tenant lieu de père à l'époux, de

1804